

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Des-revers-en-serie-pour-le-projet-CIGEO>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°75 > **Des revers en série pour le projet CIGÉO**

11 avril 2018

Des revers en série pour le projet CIGÉO

Nous vous l'avions annoncé dans la précédente revue, l'été s'annonçait brûlant à Bure. En effet, plus l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est acculée, plus la répression s'accroît. Mais malgré leur violence, la mobilisation était là. La contestation s'est étendue à de nouveaux acteurs et à certains organismes officiels... Si le laboratoire de l'Andra a renoncé à tenir ses portes-ouvertes cette année, c'est sans doute parce que les critiques ont fusé sur tous les fronts. Retour sur cet été, en mots et en images.

Travaux dans le Bois Lejuc : l'Andra doit tout reprendre à zéro

Le 1er août 2016, la justice avait déclaré illégal le défrichement sans autorisation de 7 hectares de feuillus et sommé l'Agence de remettre le Bois en l'état ou de régulariser la situation. Pour se remettre dans les clous, celle-ci s'était donc enquis auprès de l'Autorité environnementale de la nécessité d'effectuer une étude d'impact pour les défrichements passés et futurs, ainsi que pour des forages... En novembre, l'Autorité environnementale avait dispensé l'Andra d'étude d'impact. La préfecture s'était alors empressée de préparer une autorisation permettant la reprise du défrichement dès que possible.

Mais suite à un recours gracieux déposé mi-juin par les associations, le 28 juin, l'Autorité environnementale est revenue sur sa décision. Les forages devront faire l'objet d'une étude d'impact. Quant à l'autorisation de défrichement, elle est bonne à mettre au placard. Le Bois Lejuc ne sera pas rasé de sitôt !

Sûreté de CIGÉO : les organismes de sûreté mettent en exergue d'importantes lacunes

Le 4 juillet, suite à une demande de notre avocat, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) a dû rendre public son avis sur le Dossier d'option de sûreté de CIGÉO. Cet avis confirme les problèmes que les associations dénonçaient depuis bien longtemps et que l'Andra cherchait

soigneusement à dissimuler.

Ainsi, l'architecture du stockage ne permet pas de limiter les rejets de radioactivité dans l'environnement. La surveillance du site pendant son exploitation pose également question. Par ailleurs, la possibilité de récupérer des "colis" de déchets en cas d'accident n'a pas été étudiée. Surtout, le fait de stocker des déchets bitumineux, ainsi que d'autres qui dégagent des quantités colossales d'hydrogène, peut mener à un incendie souterrain débouchant sur d'importants rejets radioactifs en surface !

Pour l'IRSN, ces risques, s'ils ne trouvent pas de parade, pourraient remettre en question la conception même du projet et sont dans tous les cas susceptibles de repousser à une date indéterminée le dépôt de la Demande d'autorisation de création de CIGÉO. L'Andra a d'ailleurs reculé cette échéance de 2018 à 2019, officiellement pour procéder à certaines "optimisations", mais prétend rester confiante. Or, comme le soulignent des experts indépendants, ces problèmes ne constituent que la partie émergée de l'iceberg. Il est donc inutile de poursuivre de nouvelles recherches, qui n'aboutiraient qu'à confirmer les défauts de CIGÉO.

À la suite de l'IRSN, l'Autorité de sûreté nucléaire a elle-même exprimé des "réserves" sur la sûreté de CIGÉO. Ne présageons de rien, mais l'autorisation n'est pas pour demain !

Un site néolithique découvert à Bure

Lors des fouilles réalisées en 2016 entre les communes de Bure et Saudron, les scientifiques de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ont découvert une enceinte néolithique remontant à la première moitié du IV^e millénaire. Sa surface de 35 hectares en fait un site exceptionnel, sans équivalent pour le Bassin parisien.

Cette découverte présentait une opportunité inédite pour recueillir de nouvelles informations sur cette période. Mais la Sous-Direction de l'Archéologie, passant outre l'avis des agents en charge du dossier et celui des experts, a refusé qu'une fouille intégrale soit menée. Une décision politique destinée à limiter les fouilles, pour ne pas retarder les travaux de CIGÉO ?



Une enceinte néolithique remontant à la première moitié du IV^e millénaire a été découverte entre Bure et Saudron. Sa surface de 35 hectares en fait un site exceptionnel.

DR

Pour dénoncer ce choix, plusieurs universitaires ont lancé une pétition en ligne [\[1\]](#) qui a déjà recueilli plus de 3000 signatures, donnant une audience inédite à un débat qui aurait pu rester entre spécialistes. Ce coup de projecteur amènera-t-il les autorités à revoir leur décision ? Dans tous les cas, l'Andra devra désormais compter sur l'opposition des archéologues...



© Sebastien Bonetti

Beau succès pour le festival des Bure'lesques !

Pari réussi pour le festival des Bure'lesques, qui a tenu sa première édition du 11 au 13 août près de Bure ; malgré la présence très insistante de la gendarmerie et une météo capricieuse, près de 1200 personnes sont venues s'informer et se détendre lors de ce temps fort militant. Habitant.e.s de la région, militant.e.s et sympathisant.e.s sont venu.e.s de partout en France, et même d'Allemagne, de Suisse, d'Italie : la diversité des participant.e.s était un reflet de la diversité des opposant.e.s à CIGÉO.

Sous les chapiteaux, les conférences se sont succédé, pour mettre en exergue les risques du projet CIGÉO, mais aussi, plus largement, les pollutions liées au nucléaire. Des aspects moins connus de la région ont été abordés, comme les déchets laissés par la Grande Guerre ou les multiples projets liés à l'industrie nucléaire qui cherchent à s'implanter en Meuse et Haute-Marne. Concerts (scène rap, electro, flamenco...) et spectacles (cirque, théâtre...) ont permis à tous d'alterner les temps informatifs et festifs.



© Sebastien Bonetti

Le festival s'est terminé par l'inauguration du tipi "Bois Debout", destiné à symboliser la solidarité avec les personnes qui occupent actuellement le Bois Lejuc pour le protéger de la destruction. Composée de centaines de planches de couleur, cette cabane a été recouverte de messages et dessins poétiques, humoristiques ou revendicatifs composés par les participant.e.s tout au long du week-end. Puis le dimanche après-midi a été dévoilée la photo de Nicolas Hulot issue de la photopétition "CIGÉO, je dis non !". Le ministre de la Transition écologique et solidaire est en effet l'un des signataires !



© Sebastien Bonetti

15 août à Bure : une manifestation sous haute tension

Le 15 août 2017, un cortège d'un millier de personnes se rassemblait à Bure. On n'avait jamais vu autant de monde dans le petit village, pour une manifestation non déclarée. Face au cortège, la Préfecture a choisi délibérément une stratégie d'asphyxie et d'agression. Le dispositif policier était deux fois plus important que celui mis en place lors de la manifestation du 18 février 2017, à savoir qu'une quinzaine de fourgons de gendarmes mobiles ont été comptabilisés, ainsi qu'un canon à eau. Le trajet de la manifestation, partant en direction de Saudron était pensé précisément pour éviter la "zone rouge" fortifiée (vers le laboratoire de l'Andra) et les affrontements. L'objectif était de se rendre sur un grand terrain entre le village de Saudron et de l'Espace Technologique (autre bâtiment de l'Andra), afin de rendre visible le site néolithique que l'Andra aimerait bien voir disparaître !

Blocage en sortie de Bure

Cependant la préfecture a tenté de provoquer délibérément l'affrontement à peine 100 m après le départ de la manifestation. Mais plutôt que de tomber dans ce piège, les manifestant.e.s ont intelligemment choisi d'éviter la confrontation et de faire un détour de 4 km à travers champs pour atteindre le terrain envisagé. À deux pas de l'objectif, plusieurs fourgons de gendarmes mobiles et un canon à eau ont été de nouveau déployés, et les premiers tirs de lacrymos envoyés, rendant inévitables les affrontements...

Outre les pluies de lacrymos et l'usage du canon à eau, la police a utilisé des lanceurs de balle de défense, notamment au-dessus de la ceinture (ce qui n'est pas "légalement" autorisé), provoquant des blessures sur plusieurs personnes. Mais également de nombreuses grenades de désencerclement ou assourdissantes ont été tirées, entraînant de lourdes blessures.

Les équipes "médecins" ont dénombré plus de 30 blessés et 3 hospitalisations, dont une pour blessure très grave. Un manifestant, Robin, a eu le pied déchiqueté après l'explosion d'une grenade type "GLI-F4", entraînant une triple fracture ouverte sur les os métacarpiens. Une blessure très complexe, car le plastique de sa chaussure a fondu sur la plaie béante. Il a failli perdre son pied.

Une stratégie répressive de plus en plus brutale

Il est loin le temps où la stratégie de l'Andra et de la Préfecture se résumait à ne pas faire de vagues pour éviter de rendre visible la contestation du projet. Depuis quelques mois la stratégie policière évolue vers un tournant de plus en plus agressif : intimidations et provocations au quotidien, asphyxie directe des manifestations, blessés graves. Bien loin de se cantonner à protéger le laboratoire et les autres infrastructures comme c'était le cas par le passé, les gendarmes ont reçu l'ordre de venir directement au contact des manifestant.e.s, pour apeurer les gens, favoriser la division, blesser, mutiler...



DR

10 septembre : rassemblement à Bar-le-Duc

Suite à la manifestation du 15 août, un rassemblement a été organisé afin de soutenir Robin, réclamer l'interdiction des grenades dites "assourdissantes", et dénoncer la violence des forces de l'ordre.

La grenade aurait pu le tuer, lui ou un autre, si elle avait explosé près de sa tête, comme cela a été le cas pour Rémi Fraisse, mort à Sivens d'une grenade offensive. Ce type de grenade comportait 100g de TNT. La GLI F4, grenade assourdissante qui a touché Robin, en contient 25g. Quelle différence y a-t-il, à en juger par les blessures profondes et irréversibles infligées ? Aucune, cela dépend juste de l'endroit où tombe la grenade.



© Irène Gunepin

Malgré cette tragique actualité, le gouvernement vient de commander pour 22 millions d'euros de grenades lacrymogènes et explosives en tout genre, disant "commander l'arsenal nécessaire pour 4 ans de maintien de l'ordre". Cette annonce, à quelques jours du coup d'envoi d'un nouveau mouvement social d'ampleur contre la casse des acquis sociaux, a un goût amer.

12 septembre : rassemblement de soutien pour le procès de Jean-Pierre Simon

Jean-Pierre Simon, agriculteur à Cirfontaines (Meuse), était convoqué au tribunal de Bar-le-Duc. Son crime ? Avoir mis son matériel agricole à disposition des personnes qui, en juin et juillet 2016, ont occupé le Bois Lejuc, près de Bure, où l'Andra avait commencé des travaux illégaux, préalables à la construction du site d'enfouissement. Le délibéré est fixé au 24 octobre 2017.

20 septembre : perquisition massive à Bure et dans les alentours

Il était 6h20 du matin quand les forces de l'ordre ont pénétré dans la Maison de la Résistance, fracturant la porte à l'aide d'un pied de biche et brisant des vitres. C'était le début d'une longue journée : il aura fallu 8h à la quarantaine de gendarmes pour fouiller, retourner et saisir une multitude de matériel, notamment informatique. Au même moment à l'ancienne Gare de Luméville, un autre lieu de lutte près de Bure, ils étaient une quinzaine, accompagnés du procureur, pour faire leurs fouilles. Puis ce sont des habitations privées qui ont été visitées, à Mandres, à Commercy, à Verdun... Et là encore, ils ont saisi du matériel informatique (portable, ordinateur, clé USB...).

Cette vague de perquisitions est une provocation supplémentaire pour essayer de pousser à bout l'opposition à la poubelle nucléaire, la diviser et l'isoler. La Préfecture, l'Andra, l'État tentent par tous les moyens, à grand renfort de répression et d'opérations massives, d'escamoter la faillite technique,

économique, sociale du projet CIGEO, étrillé dans les mois derniers sur le terrain et les rapports techniques. Encore une fois, gageons que son effet sera l'inverse : renforcer notre mouvement.

La solidarité en réaction

Nous n'aurions jamais imaginé que la vague de solidarité puisse être si puissante, seulement quelques heures après ces perquisitions : à Paris, Colmar, Strasbourg, Nantes, Grenoble, Lyon, Angers, Bar-le-Duc, Nancy, Reims, Metz, Dijon, Toulouse, Commercy, Épinal..., des rassemblements spontanés ont été organisés, pour soutenir les copains et copines de Bure, et pour dénoncer les agissements des autorités et la répression subie.

Mélanie Seyzériat et Charlotte Mijeon

www.vmc.camp

Notes

[1] Voir sur www.change.org : "Enceinte néolithique de Bure-Saudron : fouille préventive ou destruction programmée ?"